

Taux de travailleurs des 25 à 54 ans

Description

Le taux de travailleurs d'un territoire donné est le rapport entre le nombre de travailleurs de 25 à 54 ans et le nombre de particuliers de 25 à 54 ans de ce territoire ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Travailleur : salarié ou travailleur autonome estimé en fonction des montants déclarés à Revenu Québec. L'estimation du nombre de travailleurs se base sur la *proportion* qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par chaque particulier sur la somme des revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajusté, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

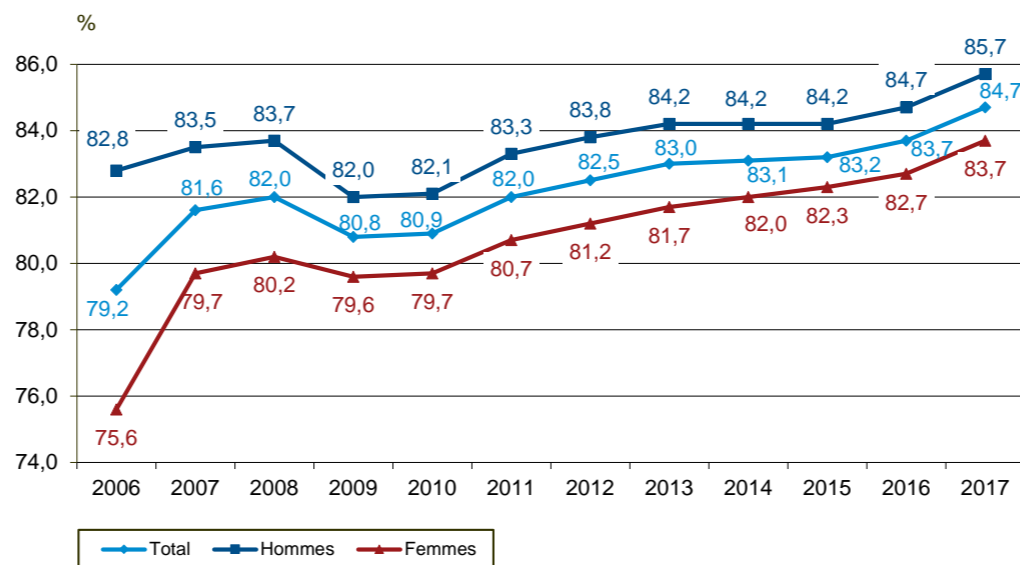
Revenus d'emploi : salaires avant retenues, pourboires, commissions, corrections des revenus d'emploi, autres revenus d'emploi, prestations d'assurance salaire, prestations du Programme de protection des salariés et du Régime québécois d'assurance parentale. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

Revenus d'entreprise : revenus des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes.

Précaution

Les changements apportés aux programmes d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours ou à certaines mesures fiscales peuvent avoir un impact sur la comparabilité et la continuité chronologique des statistiques.

Ensemble du Québec, 2006-2017



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.
 Note : Données révisées : 2015 à 2016. Données provisoires : 2017. Prochaines données : 2018.

Analyse

Selon les données provisoires de 2017, le taux de travailleurs chez les personnes de 25 à 54 ans s'élève à 84,7 %. En 2009, le taux de travailleurs avait subi une baisse de 1,2 point de pourcentage, due à la récession économique mais il a renoué avec la croissance par la suite.

Le taux de travailleurs des hommes demeure plus élevé que celui des femmes pour la période 2006 à 2017. L'écart le plus important a été observé en 2006 où il se chiffrait à 7,2 points de pourcentage. Par la suite, cet écart s'est amenuisé pour atteindre 2,0 points de pourcentage en 2017.

À noter que les données sur le régime québécois d'assurance parentale ne sont disponibles qu'à partir de l'année 2007, ce qui explique en partie le bon observé entre 2006 et 2007, surtout chez les femmes en âge d'avoir des enfants.

Données statistiques détaillées

Le lecteur intéressé par des données déclinées à de plus petites échelles territoriales est invité à consulter le [fichier de données](#).